

Index Egalité Professionnelle

Au 1er mars 2022, conformément à l'obligation légale, Cytiva Europe GmbH France a publié son index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cytiva Europe GmbH France obtient le score de 89 points sur 100 au titre de l'année civile 2021 réparti comme suit :

- Indicateur 1 – Ecart de rémunération : 36 points sur 40,
- Indicateur 2 – Taux d'augmentations individuelles : 35 points sur 35,
- Indicateur 3 – Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : Non calculable, puisque qu'il n'y eu aucun congé maternité en 2021.
- Indicateur 4 – Nombre de salariés du sexe féminin sous représentée parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5 points sur 10.

Ce résultat, s'inscrit dans une politique volontariste de Cytiva Europe GmbH France visant à promouvoir l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes non seulement sur le sujet rémunération mais aussi en termes de recrutement, de développement de carrière, d'équilibre vie professionnelle / vie personnelle ou encore de communication. Au niveau mondial, un programme de Diversité et d'Inclusion est également déployé. Ce résultat est un encouragement à poursuivre nos efforts en matière d'égalité professionnelle.

RÉSULTAT DE L'INDEX 2021:



Le résultat total est de 89/100

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	3.8	36	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0.6	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE*	///	15	INCALCULABLE*
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables			76		85
INDEX (sur 100 points)			89		100

*: pas de retour de congé maternité en 2021 .